



COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 24/09/2021

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@mairie-chambery.fr

Subventions aux associations 2022 : les demandes sont possible jusqu'au 15 octobre

Les associations chambérienne qui souhaitent bénéficier d'une subvention doivent déposer leurs demandes auprès de la Ville de Chambéry jusqu'au 15 octobre. Les dossiers sont à compléter en ligne sur le portail Simpl'ici.

<https://simplici.chambery.fr/>

Le formulaire en ligne s'adapte à l'ensemble des demandes (aide au fonctionnement, aide au projet, aide à l'investissement) et les pièces à fournir sont simplifiées pour les associations qui sollicitent une aide de moins de 2 000 euros.

Les personnes qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une aide et d'un accompagnement pour la saisie de leur demande, auprès de l'équipe du service vie associative. Elles peuvent prendre rendez-vous à la maison des associations, jusqu'au 14 octobre. Les modalités d'accès seront expliquées lors de la prise de rendez-vous.

Contact : 04 79 33 95 50
mda.miseajour@mairie-chambery.fr

En 2021, plus de 8 millions d'euros de subventions directes ont été accordées par la Ville à plus de 200 associations chambériennes. Avec la mise à disposition gratuite de salles, d'équipements sportifs ou culturels, le prêt de matériel ou la mise à disposition de personnels, l'aide indirecte aux associations s'élève à près de 3 millions d'euros auxquels il convient d'ajouter les participations de la Ville ou les exonérations accordées pour la location des locaux attribués aux associations, dans ou en dehors de la Maison des Associations.

La Maison des Associations de Chambéry accueille une cinquantaine d'associations en résidence et prête, tout au long de l'année, des salles pour des créneaux ponctuels ou réguliers. Le service de la Vie associative travaille quotidiennement avec les quelques 930 associations chambériennes inscrites dans le fichier municipal pour les informer, les conseiller, les accompagner ou les former, soutenant ainsi le tissu associatif local.

Toutes les informations sur chambery.fr